

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2002

Le commandant ouvra l'assemblée à 1930 et souhaite la bienvenue à tous les membres. L'ordre du jour est le suivant :

1. *Contrôle des présences*
2. *Lecture du PV de l'AG 2001*
3. *Rapport du Commandant*
4. *Lecture des comptes*
5. *Approbation des comptes*
6. *Divers*

Le commandant fait passer une liste de présence et constate que 21 membres sont présents, se sont excusés :

*Théodoloz Patrick  
Solioz Jean  
Maccaud Lionel  
Solioz Nicolas  
Rouiller Ralph*

### *Lecture du PV de l'AG 2001*

Le secrétaire Alain lit le PV de l'assemblée générale de 2001. Ce dernier ne fait l'objet d'aucun commentaire et est accepté par acclamation.

### *Rapport du Commandant*

Dans son rapport, le commandant se plaît à constater que la milice commence à être reconnue pour son sérieux auprès des citoyens de Grône et constate avec plaisir que son effectif augmente d'année en année. Il pense qu'avec 30 personnes présentes au défilé, la milice aura atteint sa limite. *Il faut songer à une réserve ( membre d'honneur )*

Le Commandant rappelle les remerciements reçus pour les prestations de la Milice :

- Le Commandant de Corps Jacques Dousse, Chef des Forces Terrestres pour le cadre reçu à Bouzerou à l'occasion de l'Inalp.
- Le Révérend Curé Rémo Rossier pour notre prestation 2002.

Le Commandant tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes :

- Les autorités communales pour leur soutien concrétisé par l'augmentation de la solde de fr. 20.-- à fr. 25.--.
- L'entreprise de cars Ballestraz qui a sponsorisé la sortie 2002. Il leur offre un cadre souvenir.
- Joël et David pour l'organisation de la soirée.
- Tous les membres de la milice pour leur engagement, l'amitié et la confiance qu'ils lui témoignent.

### *Lecture des comptes*

Le commandant remplaçant procède à la lecture et aux commentaires des comptes. Ces derniers laissent apparaître un bénéfice de l'exercice se montant à fr. 723,75.

### *Approbation des comptes*

Les comptes contrôlés par Léo et Nicolas sont acceptés par acclamation.

## *Divers*

### Casquettes

- L'assemblée décide de faire confectionner des casquettes pour les membres actifs de la milice
- Les casquettes seront de couleur vert foncé avec le logo à l'avant et la mention « Milice grônarde » en rouge à l'arrière.
- Les casquettes seront facturées au prix de revient aux membres.
- Samuel, Mathias, Laurent et Jean Marcel demandent une offre auprès de leur connaissance.
- La décision finale incombe au Comité.

### Membres passifs

- Après discussion, il est décidé d'accepter des membres passifs. Ces derniers seront en possession d'une carte pour le prix de fr. 20.—par année. De plus si ils désirent participer au souper annuel et à la sortie il sera perçu la somme de fr. 25.—pour participation aux frais.
- Les membres passifs sont chargés de l'organisation du souper le soir de la Fête Dieu. Ce repas doit être simple ( Spaghettis par exemple )

### Décès d'un membre

- Lors du décès d'un membre actif, un fait-part sera inséré dans le Nouvelliste.
- Lors du décès d'un parent proche d'un membre, un mot sera écrit sur un faire-part personnalisé.

### Défilé

Proposition de l'assemblée :

- En tête de la milice 3 tambours ( Christophe, José et Nicolas )
- Le cdt demande à Gaby Favre, si possibilité d'avoir les tambours de la Liberté
- Réveil du cdt de la milice.

### Membre actif ( femme )

La discussion s'engage sur la participation des femmes au défilé.

- Léo pense au problème de la marche au pas. Oui si elles sont incorporées dans l'armée et ont été entraînées à la marche au pas.
- Après discussion, le problème est clos. Sans femme.
- Eventuellement une petite fille pour défiler en tête du cortège avec les 3 autres enfants. Décision au Comité.

### Organisation du souper 2003

Steve et Grégory se proposent. Proposition acceptée par acclamation.

La parole n'étant plus demandée, le commandant clôt la séance et on passe aux réjouissances.

*Le cdt*

*Lt col Christian Jacot*

*Le cdt rempl*

*sgt Jacky Solioz*